



Mobilités

Les principaux
aménagement
pour améliorer
les déplacements



Bruges

Le constat

Conscients des **difficultés liées aux flux pendulaires des populations extérieures**, et aggravées **par certains chantiers** de requalification de voirie, la Ville de Bruges et ses partenaires travaillent **pour améliorer les conditions de déplacement** sur son territoire. Adopté en février dernier en Conseil municipal, le Schéma de déplacements communal donne ainsi les différentes orientations à venir. Nous avons souhaité vous présenter **les principaux projets** qui amélioreront à terme la circulation automobile.

Les objectifs du Schéma de déplacements :

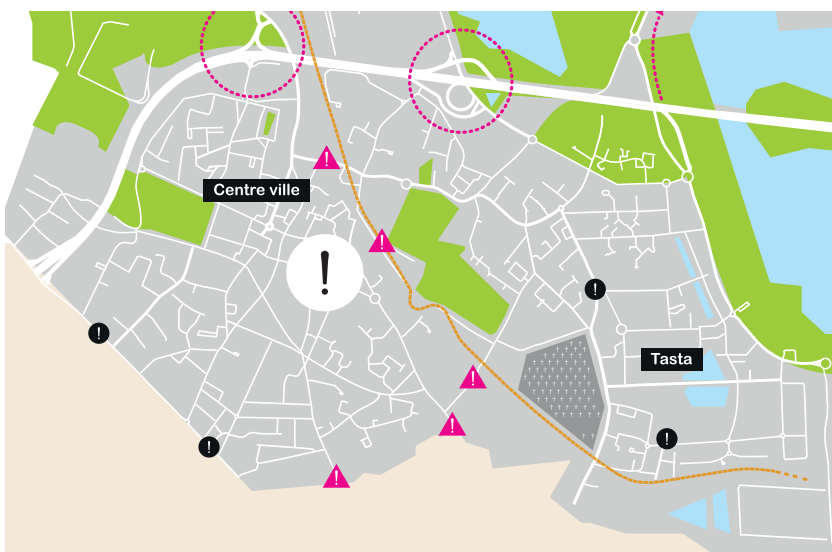
- * Empêcher que Bruges ne serve d'itinéraire bis pour éviter un trafic dense
- * Optimiser et fluidifier les liaisons à l'intérieur de la ville
- * Améliorer la qualité et la sécurité des voies très empruntées

Consultable sur le site de la Ville, le Schéma de déplacements communal a permis notamment d'identifier les problématiques liées à la circulation routière. **Les raisons sont les suivantes :**

- * La Ville subit les flux pendulaires des populations extérieures (Nord Médoc, Bordeaux Nord, etc.)
- * Certaines voies sont inadaptées au trafic qu'elles supportent.
- * Quelques carrefours sont inadaptés
- * Trois problématiques d'engorgement de la circulation : franchissements ferroviaires (passages à niveaux, ponts SNCF - Aquitaine, Maumey, Gaussens) ; échangeurs de rocade ; points noirs de circulation.

À NOTER

L'offre de stationnement est suffisante et adaptée avec, notamment, la généralisation de la zone bleue (cf. étude Parcub 2015).



- Problématiques des sorties de rocade (accès, entrées de ville...) et des communes limitrophes
- ▲ Problématiques ferroviaires (passages à niveaux, ponts SNCF)
- Points noirs de circulation
- ! Problématiques en centre-ville. Une nouvelle organisation sera présentée dans le cadre du réaménagement du centre, tout en maintenant les capacités de stationnement existantes.

* AUTOMOBILISTES, TENEZ COMPTE DES USAGERS PLUS VULNERABLES

- Cédez le passage lorsque les piétons traversent sur la chaussée et ralentissez à l'approche des passages piétons.
- Adaptez votre vitesse en fonction des usagers rencontrés, du lieu traversé et des circonstances climatiques.
- Écartez-vous d'au moins un mètre des vélos.
- Attention à l'ouverture des portières !
- Pensez au danger que vous représentez à l'occasion des stationnements illicites sur les trottoirs, arrêts de bus, ou sur les bandes cyclables.

* CHARTE DES DÉPLACEMENTS : ENGAGEONS-NOUS !

Si la municipalité s'engage avec l'aide des collectivités partenaires à créer les conditions d'une ville pacifiée grâce notamment à l'adoption du Schéma de déplacements communal, la mobilisation de chaque Brugeais est essentielle afin d'opérer un bouleversement profond de nos modes de déplacements. Vous aussi, signez la charte des déplacements, une charte qui prône les déplacements doux, le co-voiturage, une charte qui encourage les pratiques éco-responsables.

Signez la Charte des déplacements sur le site : www.mobilites-mairie-bruges.fr

- * Rendez-vous sur le site dédié aux mobilités www.mobilites-mairie-bruges.fr

Mairie de Bruges
87, avenue Charles de
Gaulle 33520 BRUGES.
T 05 56 16 80 80

Crédits Photos : Fotolia.
Conception et rédaction :
Mairie de Bruges
Imprimé à 9 400
exemplaires

Les principaux aménagements

Modification de l'échangeur n°6

Période : 2018-2020

Amélioration de la circulation autour du giratoire. Mise à deux voies. Modification de la bretelle de sortie intra rocade associée à la création d'un giratoire afin de fluidifier le trafic.

Nos partenaires



Modification de l'échangeur n°5

Période : 2018-2020

Une bretelle de sortie sera créée à l'échangeur 5 sens intérieur. Elle permettra aux camions d'accéder au secteur de TechnoBruges sans emprunter la rue Serge Dejean et le Chemin de la Hutte.

Nos partenaires



Modification de l'échangeur n°4a

Période : Avril à Septembre 2017

Une bretelle d'accès sera créée à l'échangeur 4a sens extérieur. Elle permettra de fluidifier la circulation, notamment lors d'événements organisés au Grand stade de Bordeaux.

Nos partenaires



Mise à 2x3 voies de la rocade

Période : à partir de 2017

Lancement des travaux d'élargissement de la rocade Ouest de Bordeaux, depuis l'échangeur n°4 à l'échangeur n°7. Cette extension permettra de réduire les itinéraires malins et notamment les véhicules qui traversent Bruges pour éviter l'engorgement de la rocade.

Nos partenaires



Une nouvelle route entre le Tasta et le centre-ville (Phase 1)

Période : 2018-2020

Dans le cadre des contrats de Co-développement, Bordeaux Métropole et Bruges s'engagent à aménager une nouvelle route entre le quartier du Tasta et le centre-ville, en favorisant l'intégration des modes doux en site propre (piétons cyclistes) afin d'améliorer la desserte et la sécurité du secteur. Elle empruntera le nouveau pont Beyerman qui accueille la station tramway, pour se connecter ensuite au giratoire de l'escargot.

Notre partenaire



Aménagement des voiries autour du Parc Ausone

Période : 2017-2020

Avec l'aménagement du parc Ausone et des nouvelles résidences voisines, la requalification des rues desservant ces îlots est essentielle. Premier chantier avec la rue Pierre Andron qui apportera une importante plus-value à ce quartier en devenant : réalisation d'une voie verte, création de places de stationnement et de trottoirs accessibles à tous associées à l'aménagement, également, de plateaux visant à réduire la vitesse des automobiles.

Notre partenaire



Aménagement de la route du Médoc

Période : 2017-fin 2019

Malgré l'arrivée du tramway (ligne D : Bordeaux-Bruges-Eysines), le double sens pour les automobilistes sera toutefois conservé. Par ailleurs, les trottoirs et la piste cyclable seront réaménagés.

Notre partenaire



Rétablissement du double sens avenue d'Aquitaine

Période : 2018-2020

Des travaux d'élargissement seront réalisés sous le pont situé avenue d'Aquitaine afin de supprimer les feux tricolores et rétablir le double sens pour les automobilistes.

Notre partenaire



Un nouveau pont rue Camille Maumey

Période : négociation en cours avec Bordeaux Métropole

Une nouvelle voie sera créée, longeant l'actuel pont de la rue Camille Maumey. Si ce dernier sera dédié uniquement aux cyclistes et piétons à terme, cette nouvelle voie supprimera les feux tricolores et rétablira ainsi le double sens de circulation. Elle fluidifiera la circulation et permettra aux automobilistes de s'engager plus facilement sur l'avenue d'Aquitaine.

Notre partenaire



Centre ville

Station Gare de Bruges

GIRATOIRE DU CHOU

RUE ANDRON
RUE BEYERMAN

Station Ausone

GIRATOIRE DE L'ESCARGOT

RUE DES HIRONDELLES
RUE AUSONE
RUE CAMILLE MAUMEY

Tasta

Station Treulon

Station Ste Germaine

- Liaison Centre-ville / Tasta
- Axes de circulation requalifiés
- Création de voies nouvelles (ou jonctions à réaliser)
- Réseau Tram
- Réseau Tram à venir

NB : Cette carte présente les principaux chantiers à venir.

De nombreuses qualifications de voiries sont réalisées

tout au long de l'année.